

*Financial Statements of
États financiers du*

**CONSERVATIVE FUND CANADA
FONDS CONSERVATEUR DU CANADA**

*December 31, 2008
31 décembre 2008*

Auditors' Report

To the Directors of Conservative Fund Canada

We have audited the balance sheet of Conservative Fund Canada (the Fund) as at December 31, 2008 and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Fund's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

Except as explained in the following paragraph, we conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether these financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statements' presentation.

In common with many not-for-profit organizations, the Fund derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of revenue from this source was limited to accounting for the amounts recorded in the books of the Fund and we were not able to determine whether any adjustment might be necessary to contributions revenue, excess (deficiency) of revenue over expenses, assets or net assets.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the contributions referred to in the preceding paragraph, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at December 31, 2008 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs du Fonds Conservateur du Canada

Nous avons vérifié le bilan du Fonds Conservateur du Canada (le Fonds) au 31 décembre 2008 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Fonds tire une fraction importante de ses revenus de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, de l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, de l'actif ou de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte + Touche LLP / s.r.l

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

April 24, 2009

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 24 avril 2009

CONSERVATIVE FUND CANADA
Financial Statements
December 31, 2008

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
États financiers
31 décembre 2008

PAGE

Balance Sheet	1	Bilan
Statement of Revenue and Expenses	2	État des revenus et des dépenses
Statement of Changes in Net Assets	3	État de l'évolution de l'actif net
Statement of Cash Flows	4	État des flux de trésorerie
Notes to the Financial Statements	5 - 11	Notes complémentaires

CONSERVATIVE FUND CANADA

Balance Sheet

as at December 31, 2008

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA

Bilan

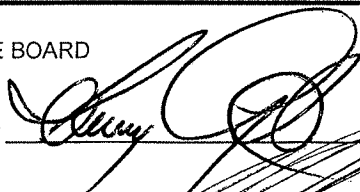
au 31 décembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
CURRENT ASSETS			ACTIF À COURT TERME
Cash and cash equivalents	\$ 6,656,133	\$ 4,754,107	Espèces et quasi-espèces
Accounts receivable	14,656,315	5,998,780	Débiteurs
Prepaid expenses	243,927	1,698,413	Frais payés d'avance
	21,556,375	12,451,300	
CAPITAL ASSETS (note 3)	878,290	1,235,310	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)
	\$ 22,434,665	\$ 13,686,610	
CURRENT LIABILITIES			PASSIF À COURT TERME
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 5,972,584	\$ 5,829,195	Créditeurs et frais courus
Due to constituencies	1,307,583	744,991	Dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	830,575	867,157	Revenus de cotisations reportés
			Tranche de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant à moins d'un an (note 4)
Current portion of capital lease (note 4)	14,961	-	Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 5)
Current portion of long-term debt (note 5)	12,966,861	800,000	
	21,092,564	8,241,343	
CAPITAL LEASE OBLIGATION (note 4)	41,182	-	OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 4)
LONG-TERM DEBT (note 5)	2,600,000	566,861	DETTE À LONG TERME (note 5)
	23,733,746	8,808,204	
CONTINGENCIES (note 6)			ÉVENTUALITÉS (note 6)
NET ASSETS (DEFICIENCY)			ACTIF NET (INSUFFISANCE)
Invested in capital assets	822,147	1,235,310	Investi en immobilisations corporelles
Unrestricted	(2,121,228)	3,643,096	Non affecté
	(1,299,081)	4,878,406	
	\$ 22,434,665	\$ 13,686,610	

ON BEHALF OF THE BOARD

AU NOM DU CONSEIL

Director



Administrateur

Director



Administrateur

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Revenue and Expenses
year ended December 31, 2008

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État des revenus et des dépenses
de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
Revenue			Revenus
Donations and contributions	\$ 21,177,952	\$ 16,983,000	Dons et contributions
Government transfers	20,148,423	10,218,124	Transferts gouvernementaux
Membership	750,947	868,555	Cotisations
Other	555,696	2,280,773	Autres
	42,633,018	30,350,452	
Expenses			Dépenses
Advertising			Publicité
Television	11,807,400	3,713,697	Télévision
Radio	2,428,958	183,011	Radio
Other	624,864	311,452	Autres
Amortization of capital assets	579,967	624,844	Amortissement d'immobilisations corporelles
Bank charges and interest	557,324	373,440	Frais bancaires et intérêts
Donations and contributions	7,222,907	7,759,559	Dons et contributions
Fundraising activities	32,236	41,227	Activités de levée de fonds
Membership costs	1,388	202	Frais de cotisations
Office expenses	2,640,793	2,256,250	Frais de bureau
Polling	377,546	47,380	Sondages
Professional services	8,453,946	4,319,206	Honoraires
Research	445,590	159,732	Recherche
Salaries and benefits	6,173,404	5,147,281	Salaires et avantages sociaux
Transfers	2,185,733	1,196,412	Transferts
Travel and hospitality	1,390,510	682,665	Déplacement et accueil
Other			Autres
Training	74,475	576,972	Entraînement
Tour	2,245,586	128,647	Tournée
Meetings and conferences	1,243,503	128,074	Réunions et conférences
Bad debts recovery	(19,383)	(98,535)	Recouvrement des mauvaises créances
Miscellaneous	343,758	159,148	Divers
	48,810,505	27,710,664	
EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES	\$ (6,177,487)	\$ 2,639,788	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Changes in Net Assets
year ended December 31, 2008

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État de l'évolution de l'actif net
de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	Invested in Capital Assets	Unrestricted			
	Investi en immobilisations <u>corporelles</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
BALANCE, BEGINNING OF YEAR	\$ 1,235,310	\$ 3,643,096	\$ 4,878,406	\$ 2,238,618	SOLDE AU DÉBUT
Excess (deficiency) of revenue over expenses	-	(6,177,487)	(6,177,487)	2,639,788	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Amortization of capital assets	(579,967)	579,967	-	-	Amortissement des immobilisations corporelles
Net acquisitions of capital assets	222,947	(222,947)	-	-	Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes
Capital lease obligation	(64,193)	64,193	-	-	Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
Principal payments related to capital lease obligation	8,050	(8,050)	-	-	Remboursements de capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
BALANCE, END OF YEAR	\$ 822,147	\$ (2,121,228)	\$ (1,299,081)	\$ 4,878,406	SOLDE À LA FIN

CONSERVATIVE FUND CANADA
Statement of Cash Flows
year ended December 31, 2008

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
État des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

	2008	2007	
NET INFLOW (OUTFLOW) OF CASH RELATED TO THE FOLLOWING ACTIVITIES:			RENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :
OPERATING			EXPLOITATION
Excess (deficiency) of revenue over expenses	\$ (6,177,487)	\$ 2,639,788	Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses
Items not affecting cash			Éléments sans incidence sur l'encaisse
Amortization of capital assets	579,967	624,844	Amortissement des immobilisations corporelles
Loss on disposition of capital assets	691	8,119	Perte sur cession d'immobilisations corporelles
	(5,596,829)	3,272,751	
Changes in non-cash operating working capital items	(6,533,650)	(2,391,975)	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation
	(12,130,479)	880,776	
INVESTING			INVESTISSEMENT
Acquisition of capital assets	(224,433)	(780,720)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Proceeds from disposition of capital assets	795	-	Produits de la cession d'immobilisations corporelles
	(223,638)	(780,720)	
FINANCING			FINANCEMENT
Proceeds of bank loans	15,000,000	-	Produits des emprunts bancaires
Repayment of bank loans	(800,000)	(800,000)	Remboursement des emprunts bancaires
Capital lease obligation	64,193	-	Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
Repayment of capital lease obligation	(8,050)	-	Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition
	14,256,143	(800,000)	
NET CASH INFLOW (OUTFLOW)	1,902,026	(699,944)	AUGMENTATION NETTE (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE
CASH AND CASH EQUIVALENTS, BEGINNING OF YEAR	4,754,107	5,454,051	ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT
CASH AND CASH EQUIVALENTS, END OF YEAR	\$ 6,656,133	\$ 4,754,107	ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN

1. ACTIVITIES OF THE FUND

The Conservative Party of Canada is a Registered Political Party as defined by the Canada Elections Act. It has appointed the Conservative Fund Canada (the "Fund") to act as its Chief Agent in connection with the receipt of contributions and payment of expenses and all other financial transactions of the Party as required by the Canada Elections Act. The Fund is exempt from income taxes.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

Change in accounting policy

On January 1, 2008, the Fund adopted a new disclosure standard that was issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA); Handbook Section 1535, *Capital Disclosures*. Section 1535 specifies the disclosure of (i) an entity's objectives, policies and procedures and process for managing capital; (ii) quantitative data about what the entity regards as capital; (iii) whether the entity has complied with any capital requirements; and (iv) if it has not complied, the consequences of such non-compliance (note 9).

The Fund did not adopt CICA Sections 3862 and 3863 *Financial Instruments - Disclosures and Presentation* this year as the adoption of these sections became optional in late 2008 for not-for-profit organizations.

Financial instruments

All financial assets are classified as either held-for-trading, held-to-maturity investments, loans and receivables, or available-for-sale. All financial liabilities are classified as held-for-trading or other liabilities.

1. ACTIVITÉS DU FONDS

Le Parti conservateur du Canada est un parti politique inscrit tel que le définit la Loi électorale du Canada. Pour remplir les fonctions d'agent principal du parti en ce qui concerne les apports reçus et le paiement des dépenses du Parti comme l'exige la Loi électorale du Canada, le Parti a désigné le Fonds conservateur du Canada (le "Fonds"). Le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Modification de convention comptable

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté la nouvelle norme publiée par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) sur la présentation d'informations de la section 1535 du guide, intitulée *Informations à fournir concernant le capital*. Le chapitre 1535 établit les informations que l'entité doit fournir : (i) les objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital; (ii) des données quantitatives sur les éléments relevant de sa gestion du capital; (iii) si l'entité est soumise à des exigences concernant son capital; et (iv) si elle ne les a pas respectées, les conséquences (note 9).

Le Fonds a choisi de ne pas adopter les chapitres 3862 et 3863 *Instruments financiers - Information à fournir et présentation* pour l'exercice actuel étant donné que l'adoption de ces chapitres est devenue facultative pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés soit comme détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial instruments (continued)

The classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Fund's designation of said instruments, at the time of initial recognition. Settlement date accounting is used and transaction costs related to investments are expensed as incurred.

Classification:

Cash and cash equivalents	Held-for-trading
Accounts receivable	Loans and receivables
Accounts payable and accrued liabilities	Other liabilities
Long-term debt	Other liabilities

Held-for-trading

These financial assets are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in other income.

Loans and receivables

These financial assets are measured at amortized cost using the effective interest rate method, less any impairment.

Other liabilities

These financial liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest rate method.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par le Fonds au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Classement :

Espèces et quasi-espèces	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs	
et frais courus	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

Prêts et créances

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

Autres passifs

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Future accounting changes

In September 2008, the CICA issued amendments to several of the existing sections in the 4400 series - *Financial Statements by Not-For-Profit Organizations*. Changes apply to financial statements relating to fiscal years beginning on or after January 1, 2009. Accordingly, the Fund will have to adopt the amended standards for its fiscal year beginning January 1, 2009. The amendments include: a) additional guidance in the applicability of Section 1100, *Generally Accepted Accounting Principles*; b) removal of the requirement to report separately net assets invested in capital assets; c) requirement to disclose revenues and expenses in accordance with EIC 123, *Reporting Revenue Gross as a Principal Versus Net as an Agent*; d) requirement to include a statement of cash flows in accordance with Section 1540, *Cash Flow Statements*; e) requirement to apply Section 1751, *Interim Financial Statements*, when preparing interim financial statements in accordance with GAAP; f) requirement for not-for-profit organizations that recognize capital assets to depreciate and assess these capital assets for impairment in the same manner as other entities reporting on a GAAP basis; g) requirement to disclose related party transactions in accordance with Section 3840, *Related Party Transactions*; and h) new disclosure requirements regarding the allocation of fundraising and general support costs.

The Fund is currently evaluating the impact of the adoption of these new Standards on its financial statements. The Fund does not expect that the adoption of these new Sections will have a material impact on its financial statements.

Revenue recognition

The Fund follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the period the related expenses are incurred.

Unrestricted contributions are recognized in the same year as the related tax receipt.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Modifications comptables futures

En septembre 2008, l'ICCA a publié les changements apportés à plusieurs chapitres dans la série 4400, intitulée *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*. Ces changements s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009. Par conséquent, le Fonds devra adopter les changements aux normes au cours de son exercice débutant le 1^{er} janvier 2009. Les changements comprennent : a) les lignes directrices fournies dans l'application du chapitre 1100, intitulé *Principes comptables généralement reconnus*; b) l'annulation de l'exigence de présenter les actifs nets séparément; c) l'exigence de fournir les revenus et les dépenses en accord avec le CPN-123, intitulé *Présentation du montant brut ou du montant net des produits selon que l'entreprise agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire*; d) l'exigence de fournir un état des flux de trésorerie conformément au chapitre 1540, intitulé *États des flux de trésorerie*; e) l'exigence d'appliquer le chapitre 1751, intitulé *États financiers intermédiaires* lors de la préparation des états financiers intermédiaires selon les PCGR; f) l'exigence des organismes sans but lucratif de comptabiliser les immobilisations corporelles afin d'amortir et de déterminer la dépréciation de ces immobilisations corporelles de la même manière que les entités qui se conforment aux PCGR; g) l'exigence de présenter les opérations entre apparentés conformément au chapitre 3840, intitulé *Opérations entre apparentés*; et h) nouvelles exigences de divulgation en ce qui concerne les coûts alloués au financement et au soutien général.

Le Fonds évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers. Le Fonds ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

Constatation des revenus

Le Fonds suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel le reçu d'impôt a été émis.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Revenue recognition (continued)

Membership revenue received is recognized in the period to which it relates.

All other revenue is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and short-term investment with maturities of three months or less from the date of acquisition.

Capital assets

Capital assets are recorded at acquisition cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Computer equipment	3 years
Furniture and equipment	5 years
Leased equipment	over term of lease
Leasehold improvements	over term of lease

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expense during the reporting period. Significant estimates include allowance for doubtful accounts, accrued liabilities and the useful life of capital assets. Actual results could differ from these estimates.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les revenus de cotisations sont constatés dans la période au cours de laquelle ils se rapportent.

Tous les autres revenus sont constatés lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent d'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs, de la manière suivante :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement loué	durée du bail
Améliorations locatives	durée du bail

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent la provision pour créances douteuses, les charges à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

CONSERVATIVE FUND CANADA
Notes to the Financial Statements
year ended December 31, 2008

FONDS CONSERVATEUR DU CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 décembre 2008

3. CAPITAL ASSETS

	2008			2007	
	Cost	Accumulated Amortization	Net Book Value	Net Book Value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Computer equipment	\$ 2,181,560	\$ 1,847,303	\$ 334,257	\$ 525,730	Équipement informatique
Furniture and equipment	1,200,591	660,982	539,609	652,954	Mobilier et équipement
Leased equipment	122,761	122,761	-	-	Équipement loué
Leasehold improvements	160,703	156,279	4,424	56,626	Améliorations locatives
	\$ 3,665,615	\$ 2,787,325	\$ 878,290	\$1,235,310	

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

4. CAPITAL LEASE OBLIGATION

The Fund has entered into a capital lease for equipment. Minimum lease payments under the capital lease, which expires in September 2012, together with the balance of the obligation, are as follows:

	2009	\$ 17,743	2009
	2010	17,743	2010
	2011	17,743	2011
	2012	8,872	2012
Total minimum lease payments		<u>62,101</u>	
Less interest		<u>5,958</u>	
		56,143	
Current portion		<u>14,961</u>	
Long-term portion		<u>\$ 41,182</u>	

4. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le Fonds s'est engagé dans un contrat de location-acquisition pour de l'équipement. En vertu de ce contrat qui prend fin en septembre 2012, les versements minimums ainsi que le montant du solde de cette obligation sont les suivants :

Total des versements minimums	
Moins les intérêts	
Tranche échéant à moins d'un an	
Tranche à plus d'un an	

5. LONG-TERM DEBT

Loan 1

The loan bears interest at the rate of prime plus one percent. The debt is to be repaid in accordance with the following schedule:

	Current	Long-term	Total	
	Actuel	Long terme	Total	
2008	\$ 566,861	\$ -	\$ 566,861	2008

5. DETTE À LONG TERME

1^{er} emprunt

Cet emprunt porte intérêts au taux préférentiel majoré de un pour cent. La dette doit être remboursée selon l'échéancier suivant :

Subsequent to year end, the loan was fully paid.

L'emprunt a été remboursé postérieurement à la fin d'exercice.

5. LONG-TERM DEBT (continued)

Loan 2 - Election loan

The loan bears interest at the rate of prime plus one and one half percent and is secured under a general security agreement. The debt is to be repaid in accordance with the following schedule:

	Current	Long-term	Total	
	<u>Actuel</u>	<u>Long terme</u>	<u>Total</u>	
2009	\$ 12,400,000	\$ -	\$ 12,400,000	2009
2010	-	2,600,000	2,600,000	2010
	<u>\$ 12,400,000</u>	<u>\$ 2,600,000</u>	<u>\$ 15,000,000</u>	

Subsequent to year end, the Election Rebate of \$9,709,290 was received and applied as a reduction of the loan in accordance with the terms of the loan agreement.

6. CONTINGENCIES

The Fund is involved in certain claims and lawsuits for which the outcome is not readily determinable at this time. The Fund does not believe that the outcome will significantly impair its operations or have a material adverse impact on its financial position.

7. FINANCIAL INSTRUMENTS

Fair value

The long-term debt is reflected at fair value due to the competitive nature of current interest rates. It is management's opinion that the Fund is not exposed to significant interest rate, currency or credit risk arising from these instruments.

Credit risk

Credit risk arises from the potential that a counterparty will fail to perform its obligations. The Fund is subject to credit risk through its accounts receivables. Receivables are monitored on an on-going basis by management.

5. DETTE À LONG TERME (suite)

2^e emprunt - emprunt électoral

Cet emprunt porte intérêts au taux préférentiel majoré de un et demi pour cent et est garanti en vertu d'un contrat de garantie générale. La dette doit être remboursée selon l'échéancier suivant :

Le rabais électoral d'un montant de 9 709 290 \$ a été reçu postérieurement à la fin d'exercice et imputé à l'emprunt conformément aux modalités de la convention d'emprunt.

6. ÉVENTUALITÉS

Le Fonds est impliqué dans des réclamations et des poursuites dont le dénouement n'est pas possible à déterminer pour le moment. Le Fonds ne pense pas que le dénouement compromette de manière significative ses activités ou n'ait un impact important sur sa position financière.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La dette à long terme reflète la juste valeur en raison du caractère concurrentiel des taux d'intérêt actuels. La direction est d'avis que le Fonds n'est pas sujet à des risques importants de taux d'intérêts, de devise ou de risque de crédit découlant de ces instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. Le Fonds est sujet à un risque de crédit par l'entremise de ses débiteurs. Le Fonds surveille de façon continue ce risque de crédit.

8. COMMITMENTS

The Fund is committed under the terms of various operating leases and other agreements with various expiration dates for the rental of premises and equipment. Annual payments related to these commitments are approximately:

2009	\$ 868,400	2009
2010	432,500	2010
2011	5,800	2011
2012	2,900	2012
	<u>\$ 1,309,600</u>	

9. CAPITAL MANAGEMENT

The Fund's objectives when managing capital are to safeguard its ability to continue as a going concern in an effort to carry out its mandate to act as Chief Agent and to seek and receive contributions for the support and advancement of the Conservative Party of Canada. The Fund manages its operations with budgeted guidelines to ensure funds are used as intended. The Fund's capital consists of net assets and bank debt.

The Fund's objective in the management of bank debt is to repay outstanding amounts under the terms of the financing arrangements if not earlier.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le Fonds s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation et d'autres contrats venant à échéance à des dates diverses en ce qui concerne la location des locaux et de l'équipement. Les paiements annuels afférents à ces engagements sont approximativement les suivants :

9. GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Fonds dans le cadre de la gestion des capitaux consiste à protéger sa capacité de maintenir la continuité de l'exploitation dans le but de mener à bien son mandat d'agent principal et de solliciter et de recevoir des contributions pour le soutien et l'avancement du Parti conservateur du Canada. Le Fonds administre ses opérations au moyen de directives régies par budget afin d'assurer que les fonds sont utilisés dans le but voulu. Le capital du Fonds se compose de l'actif net et de la dette bancaire.

L'objectif du Fonds dans le cadre de la gestion de la dette bancaire est de rembourser les montants selon les conditions prévues dans les ententes financières, voire avant.

Auditors' Report on Registered Party Financial Transactions Return

To the Chief Electoral Officer, Elections Canada

At the request of the Conservative Party of Canada, we have audited the Registered Party Financial Transactions Return prepared in accordance with Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), and 404.3(2) of the Canada Elections Act (the "Act") for the year ended December 31, 2008. This financial information is the responsibility of the management of the Conservative Party of Canada. Our responsibility, in accordance with Section 426(1) of the Act, is to express an opinion on this financial information based on our audit.

Except as explained in the following paragraph, we conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial information is free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial information. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial information.

In common with many not-for-profit organizations, the Conservative Party of Canada derives a substantial portion of its revenue from contributions, the completeness of which is not susceptible of satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of revenue from this source was limited to accounting for the amounts recorded in the books of the Party and we were not able to determine whether any adjustment might be necessary to the amount of contributions reported.

In our opinion, except for the effect of adjustments, if any, which we might have determined to be necessary had we been able to satisfy ourselves concerning the completeness of the contributions referred to in the preceding paragraph, this Registered Party Financial Transactions Return presents fairly, in all material respects, the financial information required to be reported under the Act for the year ended December 31, 2008 in accordance with the provisions of Sections 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), and 404.3(2) of the Act.

Deloitte + Touche LLP

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

April 24, 2009

Rapport des vérificateurs sur le rapport financier d'un parti enregistré

Au Directeur général des élections du Canada, Élections Canada

À la demande du Parti conservateur du Canada, nous avons vérifié le rapport financier d'un parti enregistré préparé conformément aux articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), et 404.3(2) de la Loi électorale du Canada (la "Loi") de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La responsabilité de cette information financière incombe à la direction du Parti progressif-conservateur du Canada. Conformément à l'article 426(1) de la Loi, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cette information financière en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans les paragraphes ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est exempte d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'information financière. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'information financière.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, le Parti conservateur du Canada tire des revenus de contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification des revenus de contributions a été limitée aux montants comptabilisés dans les registres du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions comptabilisées.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier l'intégralité des revenus de contributions mentionnés aux paragraphes précédents, ce rapport financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle de l'information devant être reportée conformément à la Loi pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 en vertu des dispositions des articles 424(2)(a), (b), (c), (f), (g), (h), (h.1), (h.2), (i), (j), (k), et 404.3(2) de la Loi.

Deloitte + Touche s.r.l.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 24 avril 2009